



## Parlons un peu du RIFSEEP

Depuis le 1er janvier dernier, le mode de rémunération de nombreux agents du Département a changé pour s'adapter au RIFSEEP. La Charente est l'un des très rares départements de France à avoir appliqué cette mesure dès 2018, la plupart des autres collectivités ayant préféré prendre le temps de la concertation et du dialogue.

Vous êtes très nombreux, depuis plusieurs semaines, à nous écrire, à nous faire passer des messages, à nous interpeller dans la rue ou lors de réunions publiques. Tous vos messages ou presque évoquent les mêmes inquiétudes, des angoisses parfois, devant la brutalité avec laquelle le RIFSEEP a été mis en œuvre dans notre collectivité.

Conscients de votre profond mal-être et soucieux de répondre présents à vos sollicitations, nous avons fait le choix de vous accompagner et de relayer ces nombreuses inquiétudes, que la peur vous empêche souvent de porter vous-mêmes. Sachez que nous avons compris à quel point les conditions de travail se sont dégradées dans tous les services du Département et que nous mesurons la profonde détresse des équipes.

Après avoir alerté les élus de la majorité, lors de la séance publique du 2 mars, sur les nombreuses erreurs et dysfonctionnements observés lors de la cotation des postes, nous avons demandé à François Bonneau, par un courrier en date du 9 mars dernier, de bien vouloir étudier la réévaluation des emplois repères de tous les agents qui en feront la demande. Nous souhaitons également la mise en œuvre d'une réflexion sur l'avenir de l'indemnité de compensation que vous percevrez pendant 4 ans et qui pourrait vous être retirée à l'issue de cette période.

Comme vous, nous avons le sentiment fort désagréable qu'une méthode –peut-être importée d'un autre département– a été appliquée de manière rigide et précipitée au département de la Charente. Mais le copier-coller a ses limites et

### Privatisation de l'entretien dans les Collèges : pourquoi ?

Une expérimentation est en cours dans nos Collèges, visant à faire intervenir des entreprises privées pour assurer le ménage, au détriment de l'emploi public.



Nous sommes opposés à cette expérimentation car nous sommes persuadés que si cela permettait de réaliser réellement des économies, ce serait au détriment de la qualité du travail réalisé.

Mais il y a plus grave : les principaux de Collèges que nous avons interrogés sont unanimes pour dire que les agents d'entretien remplissent un rôle pédagogique à part entière dans une structure éducative, car ils ont un contact privilégié avec les élèves et font remonter à la vie scolaire des problèmes dont l'équipe pédagogique n'aurait pas eu connaissance par ailleurs.

Nous demandons qu'il soit mis fin sans délai à ce qui nous semble être un nouveau recul du service rendu au public.

c'est vous montrer bien peu de confiance que de vous imposer un modèle que vous auriez très bien su adapter aux spécificités de notre département si la méthode avait permis la concertation.



Au-delà de ces points essentiels que sont votre rémunération, la pérennité de votre emploi et la juste reconnaissance du travail réalisé, c'est donc une méthode que nous combattons et un état d'esprit que nous condamnons.

Cette méthode, c'est le règne de la précipitation, l'obsession de faire avant tout le monde. C'est la mise en œuvre de dispositifs à peine réfléchis à la seule fin de faire des économies. La gestion du dossier RIFSEEP illustre parfaitement cette précipitation qui se fait au détriment de l'équité et du bien-être au travail.

Cet état d'esprit, c'est un dédain à peine voilé pour le fonctionnaire provincial ; c'est un tel sentiment de supériorité qu'il conduit au mépris du subalterne ou au refus inexplicable d'une promotion ou d'une titularisation pourtant méritées. Il faut que cela cesse car ces pratiques sont d'un autre temps et, probablement, d'un autre monde. Elles sont en tous cas contraires à l'esprit du service public auquel nous croyons.

Soyez en bien conscients : vous pouvez être fiers du travail que vous accomplissez au quotidien. Nous le mesurons parfaitement et nous nous battons pour qu'il soit reconnu, dans le respect des principes d'humanisme et de justice sociale.

## PÉRENNISER LE C.E.T.

Le 2 mars dernier, l'assemblée départementale prenait connaissance des mesures correctrices prises par l'exécutif suite au rapport de la Chambre régionale des Comptes (CRC). Parmi ses recommandations figurait "Etudier la possibilité d'une réorganisation du temps de travail afin de diminuer le nombre de jours épargnés chaque année sur les comptes épargne temps".

En effet, au sein de notre collectivité, le nombre de jours épargnés sur les CET est important et peut parfois dépasser la limite légale des soixante jours.

Une solution existe pour diminuer le nombre de jours épargnés : permettre aux agents d'en monétiser davantage chaque année.

En effet, le Décret n°2004-878 relatif au CET dans la fonction publique territoriale prévoit qu'une délibération de l'assemblée départementale fixe le nombre de jours maximum pouvant être monétisé chaque année.

Quelles que soient les orientations prises par la majorité, sachez que Non, vous n'êtes pas des privilégiés, Non, vous n'avez pas trop de vacances et Non, nous ne permettrons pas que l'on revienne sur les accords fixant le temps de travail hebdomadaire dans la collectivité.

## DE QUOI LE PAD EST-IL LE NOM ?

Les élus de Gauche du Département veulent une collectivité efficace, dans laquelle chaque euro dépensé sert à améliorer la qualité du service public départemental. Cette qualité ne se décrète pas, elle dépend entièrement de votre travail. C'est la raison pour laquelle la qualité de vie au travail (QVT) des agents devrait, avant tout calcul financier, être au centre de la politique RH du Département.

Nous sommes favorables à l'élaboration de diagnostics permettant de voir ce qui, dans notre fonctionnement, peut être amélioré. Mais les évolutions, si elles sont nécessaires, ne sont pas qu'une opportunité de réduire les dépenses. Nous pensons qu'il faut en priorité porter l'effort sur les politiques de solidarité humaine et territoriale.

Le PAD ne répond pas à cet objectif. On s'interroge d'ailleurs sur sa raison d'être : quelle vision du service public porte-t-il ? Quelle priorité souhaite-t-il donner aux politiques départementales ? Nous partageons la désagréable impression que la feuille de route fut écrite il y a déjà bien longtemps et sans vous.

Nous rejetons donc l'esprit et la méthode qui ont présidé à la réalisation de ce projet bien insignifiant au regard de la mission essentielle que vous accomplissez chaque jour au service des Charentais.

## Retour sur la session budgétaire 2018

Lors de l'ouverture de la séance du Budget, le 21 décembre dernier, le Président du groupe des Élus de gauche, Philippe Bouty, a longuement interpellé François Bonneau sur le sort des agents du Conseil départemental, voici un extrait de son discours.



« Je tiens à remercier les agents qui ont préparé ce budget et à qui je veux témoigner toute mon amitié. Je ne peux pas faire l'impasse sur leur situation de grande souffrance, qui nous préoccupe beaucoup.

On évoquera les changements inopinés de stratégie, les multiples demandes de dernière minute, ou les suppressions de poste décidées par on ne sait qui et au sujet desquelles les managers sont mis devant le fait accompli, avec pour mission d'expliquer à des agents déjà très occupés qu'ils devront assumer les missions d'un collègue non remplacé....

Je ne parle même pas du fort sentiment d'angoisse lié à la mise en place en catastrophe et de toute évidence de façon non préparée du RIFSEEP, réforme au sujet de laquelle les cadres eux-mêmes n'ont pas réussi à obtenir des réponses claires alors qu'ils ont été mis en première ligne pour l'expliquer aux agents.

Je passerai aussi sur l'effort considérable demandé aux agents de la direction des finances et des Cellules budgétaires et comptables pour mettre en œuvre la dématérialisation, sans d'ailleurs que vous daigniez accorder une petite prime aux comptables des CBC dont le travail est exemplaire.

En plus de ces éléments très factuels, les agents doivent aussi faire face à des rumeurs insistantes sur les réflexions qui seraient en cours au sujet de la durée du temps de travail dans l'institution – passage à 37,5 heures ? – et sur les horaires des agents puisqu'il serait question d'installer des pointeuses dans les locaux.

Des réflexions qui sont ressenties comme autant de signes de défiance et de mépris et cela d'autant plus que ces sujets, dont il n'est pas interdit de discuter, sont évoqués en haut lieu sans que les agents aient la possibilité de se les approprier.

*suite page suivante*

Ces pratiques managériales insupportables créent une tension qui nuit à la qualité de vie au travail au sein du Département et s'accompagnent de mesures qui sont probablement insignifiantes pour vous mais qui ont des conséquences non négligeables sur la vie de nos agents : la perfidie qui vous a conduit à diminuer le montant des bons d'achat de l'arbre de Noël et l'âge des bénéficiaires en est l'exemple le plus récent.

Je vous le dis, Monsieur le Président, et je le dis aussi à tous les agents présents, ce n'est pas notre conception d'une présidence sereine et les élus du groupe d'opposition n'auront de cesse de défendre les agents du Département.

**« Il est parfois bon de vous rappeler que vous n'êtes pas le Département à vous seul et que les agents seront encore à leur poste bien après que vous aurez quitté le vôtre. »**

Vous tenez le volant mais n'oubliez pas que le moteur de la collectivité, ce sont les agents et sa matière grise aussi. Alors prenez soin de ce véhicule et menez-le avec douceur et prudence. »

### Concernant les déménagements

Certains d'entre vous ont changé de bureau au mois de janvier dernier et se demandent encore pourquoi.

Nous observons que l'équipe en place ne s'est souciée que des agents du site d'Angoulême, ignorant les problématiques bâtimentaires des agents travaillant ailleurs que sur le « plateau », problématiques pourtant bien réelles.

Ce déménagement, dont on ne perçoit toujours pas l'intérêt, a donc consisté en un jeu de chaises musicales entre les agents des bâtiments du plateau, pendant qu'à 100 mètres de là, les agents de la Direction des routes n'ont pas eu cette considération alors même que leur déménagement est clairement une priorité tant ils travaillent dans des conditions dégradées. Trop étroits, les locaux sont presque insalubres.

Nous demandons leur déménagement dès cette année.

**Des élus  
mobilisés  
pour vous**

Dans les instances  
représentatives du personnel



**Philippe Bouty**  
phbouty@gmail.com

En commission  
Administration Générale



**Jean-Michel Tamagna**  
jmtamagna@gmail.com

Lettre d'information du Groupe des élus de Gauche au Conseil départemental de la Charente

 Charente à Gauche

Pour suivre nos actualités :

  /charentegauche — <https://charente-a-gauche.fr>

N'hésitez pas à nous contacter :  
contact@charente-a-gauche.fr - 05 16 09 61 57  
58 Rue de l'Arsenal, ANGOULÊME